



DÉVELOPPEMENT DURABLE

J'adopte des poules

La Carl met en place plusieurs actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. A ce titre, Le projet lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie intégrante du Plan Climat Air Energie Territorial.

Publié le 26 septembre 2023

La Carl met en place plusieurs actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire. A ce titre, Le projet lutte contre le gaspillage alimentaire fait partie intégrante du Plan Climat Air Energie Territorial. En effet, l'action N°14 C vise à faire émerger sur le territoire des projets qui contribuent à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à différents niveaux : production agricole, agro-transformation, distribution et consommation.

L'idée associée à ce projet est de permettre à chacun de réduire leurs déchets alimentaires en les alimentant avec ces déchets. En retour, les poules pourront produire des œufs qui pourront nourrir la famille accueillante.

Réduire ses déchets organiques tout en récoltant de bons œufs frais ? C'est possible !

Le saviez-vous ?

La part des déchets organiques représente plus de 30 % de nos poubelles. Sachant qu'une poule peut consommer jusqu'à 100 kg de déchets par an, l'impact est considérable en termes de collecte et de traitement des déchets. Avec deux poules dans son jardin, une famille de 4 personnes peut réduire d'un tiers le volume de ses déchets.

Deux poules, car il est déconseillé de n'adopter qu'une poule : très sociable, la poulette aime avoir de la compagnie.

Vous souhaitez participer à l'opération ?

Avant de remplir le formulaire de candidature, lisez attentivement le règlement d'adoption pour vérifier que vous pouvez accueillir des poules sur votre terrain.

Quelques règles sont à respecter comme :

- > ☒ prévoir un espace de plein-air et un poulailler,
- > ☒ nécessaires à leur accueil, en prendre soin,
- > ☒ Résider sur les communes de Sainte-Anne, Saint-francois, Le Gosier, ou à la Désirade
- > ☒ les maintenir sur le territoire de la riviera du levant,
- > ☒ ne pas se retourner contre la collectivité ou la commune en cas de maladie

Dans le cadre de ce dispositif, l'Agglomération la Riviera du Levant s'engage à :

- > ☒ Remettre gratuitement 2 ou 3 poules pondeuses
- > ☒ Fournir un guide pratique sur l'accueil des poules (alimentations, conditions d'élevage, soins...)

Pour participer à l'opération et obtenir des poules gratuitement, il est nécessaire de lire le

règlement, de remplir le formulaire d'inscription et de fournir les **pièces justificatives (justificatif de domicile et CNI)**.

inscription ici (les inscriptions sont closes) reglement ici

Vous avez jusqu'au **vendredi 29 septembre** pour vous inscrire en renvoyant le dossier à l'adresse :

transitioneco@rivieradulevant.fr ou en le déposant à l'accueil de la CARL.



Attention stocks limité- tout dossier incomplet ne sera pas traité.

La distribution des poules aux nouvelles familles sera assurée le dimanche 1er octobre 2023. Après signature du contrat d'adoption, vous recevrez vos deux poules ou trois poules selon votre choix.

